



**PUBLICATION IMMÉDIATE**

15 juin 2009

## **Le Plan du gouvernement de l'Ontario pour soutenir les enfants et les parents qui travaillent est chaleureusement applaudi**

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) accueille favorablement le rapport intitulé « [Dans l'optique de notre meilleur avenir – mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario](#) ». Si les recommandations formulées dans ce rapport sont mises en œuvre, le gouvernement provincial respectera son engagement visant l'intégration des programmes d'apprentissage et de garde à l'enfance partout en Ontario pour les enfants âgés de quatre et cinq ans. Le rapport rédigé par Charles Pascal, le conseiller spécial du premier ministre en matière d'éducation à la petite enfance, reflète les recherches dans le domaine, les données internationales et les besoins des familles - lesquels prônent tous l'accès universel à des programmes de qualité auxquels les parents ont le choix de confier leurs enfants à temps partiel ou à temps plein.

« Nous saluons le plan de l'Ontario qui met fin à la « fausse dichotomie » créée par les gouvernements entre apprentissage et services de garde », a dit Susan Harney de l'ACPSGE. « Le plan reconnaît ce que les parents savent déjà : un bon service de garde, c'est éducatif, point à la ligne ».

Les recommandations de M. Pascal abolissent la fracture traditionnelle entre éducation et garde à l'enfance en intégrant apprentissage et soin/garde d'enfants au sein d'un même programme harmonisé. Le plan reconnaît également qu'il n'est pas nécessaire de choisir entre avantages sociaux et avantages économiques, entre effets à court terme et effets à long terme, entre satisfaire les besoins des enfants et satisfaire les besoins des parents qui travaillent. Les recommandations mettent fin ces fausses dichotomies, démontrant que les services éducatifs et de garde à l'enfance génèrent des bienfaits pour les enfants, les familles et les collectivités ainsi que pour l'économie d'aujourd'hui et celle de demain.

Ce plan met à profit les investissements publics actuels dans les écoles, dans les services communautaires et dans le personnel des services de garde. Des carrefours communautaires logés dans les écoles offriront à la population sous forme de guichet unique les programmes d'apprentissage et de garde à l'enfance ainsi que les programmes de soutien aux familles ontariennes.

L'ACPSGE demande donc au gouvernement fédéral de suivre l'exemple de l'Ontario et de mettre fin, lui aussi, à la fausse fracture qu'il a créée en indiquant que seuls les territoires et les provinces étaient responsables des programmes d'apprentissage et de garde à l'enfance.

« Le gouvernement fédéral a signé des ententes en matière de services de garde au nom de tous les enfants, des femmes et des familles au Canada. Il ne peut remettre aux provinces individuelles l'entière responsabilité de respecter ces engagements » a dit Jody Dallaire, président de l'ACPSGE. « Sans leadership fédéral et à moins d'avoir plus de soutien financier, l'accès aux services éducatifs et de garde à l'enfance risque d'être encore plus divisé – entre l'Ontario et le Québec et le reste du Canada ».

-30-

Pour de plus amples renseignements :

Jody Dallaire, Nouveau-Brunswick (506) 961-1131

Susan Harney, Colombie-Britannique (604) 532-5367